



PROGRAMME HABILITATION ELECTRIQUE

Selon la norme NF C18-550

B0L

Public concerné :

Personne non électricien travaillant dans un environnement des risques électriques.

Objectif Général :

Sensibiliser les participants aux dangers du courant électrique ; connaître les dangers de l'électricité ; permettre d'accéder à un environnement à risque électrique et être capable de mettre en œuvre les méthodes et procédures permettant d'effectuer des opérations d'ordre non électrique à proximité d'installations électriques hors tension dans les meilleures conditions de sécurité.

Pré requis :

Pas de pré-requis

Durée :

Formation initiale/recyclage 7h de face à face pédagogique (ajustable suivant étude du dossier)

Nombre de participants :

Groupe de 1 à 8 personnes

PROGRAMME DE FORMATION :

Module tronc commun :

- Les effets du courant électrique sur le corps humain (mécanismes d'électrisation, d'électrocution et de brûlures, etc...).
- Les noms et les limites des différents domaines de tension.
- Les zones d'environnement et donner leurs limites.
- Le principe d'une habilitation.
- La définition des symboles d'habilitation.
- Les rôles de chacun.
- Les principes généraux de prévention à appliquer au cours d'une opération électrique.
- Les séquences de la mise en sécurité d'un circuit (mise hors tension, consignation, vérification plan, vérification d'absence de tension (VAT)).
- Les équipements de protection collective et leur fonction (barrière, écran, banderole...).
- Les moyens de protection individuelle et leurs limites d'utilisation.
- Les risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés dans l'environnement.
- La conduite à tenir en cas d'accident corporel.
-

Module d'accès et d'environnement B0L

- les limites respectives de leur domaine en BT et HT
- Les risques de l'électricité et les effets
- Rentrer dans un local électrique et déterminer le danger et évaluer les risques
- Connaître les gestes de bases devant un feu d'origine électrique
- Respecter un balisage
- Utiliser correctement les équipements de protections individuelles

Evaluation :

Délivrance d'une attestation de formation, après évaluation et contrôle des connaissances théoriques (QCM critères d'évaluation : 75% de bonnes réponses avec aucune erreur sur les questions fondamentales) et des mises en pratiques. Cette attestation de formation permet à l'employeur de délivrer le titre d'habilitation correspondant.

Moyens pédagogiques :

Utilisation d'un vidéo projecteur pour projeter un Powerpoint, mise en situation sur une installation électrique.
Utilisation de la méthode participative en faisant appel aux connaissances des stagiaires.